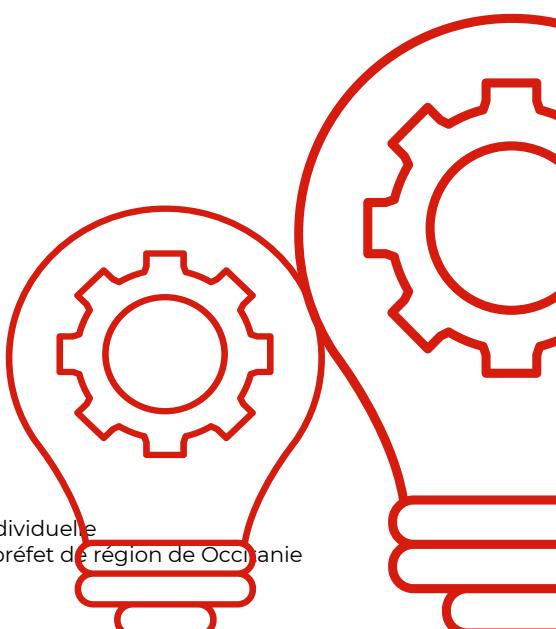


LE BILAN DE COMPETENCES

Un parcours pour appréhender de manière globale et efficace votre évolution ou reconversion professionnelle

Déclic : éclairer vos choix, révéler vos ressources, agir avec confiance



LES OBJECTIFS

Envie de donner un nouvel élan à votre carrière, de valoriser vos talents ou de préparer une reconversion ?

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à un(e) salarié(e), un(e) demandeur(euse) d'emploi ou un(e) chef d'entreprise de :

- Identifier ses aspirations : ses valeurs, ses besoins, ses éléments de motivation et sa personnalité,
- Analyser ses compétences : ses ressources, ses savoirs, savoir-faire et savoir-être (soft skills), les acquis de son expérience et son talent unique (valeur ajoutée),
- Définir un projet professionnel.

Le résultat attendu est un projet professionnel qui conduit à :

- Améliorer son niveau de satisfaction au travail,
- Développer son employabilité,
- Sécuriser son parcours.

L'accompagnement dans la mise en œuvre du projet comprend notamment l'élaboration d'un plan d'action.

Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir.

Vous ne vous contentez pas de faire le point : vous préparez activement la suite de votre parcours professionnel.

PROGRAMME

Le bilan de compétences comprend les trois phases suivantes :

1. Une phase préliminaire qui a pour objet :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre ;

2. Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle ;

3. Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
- De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.



PUBLIC & DUREE

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics. Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports, répondre aux questionnaires et réaliser les tests.

La durée d'un bilan peut varier de 6 semaines à 3 mois. Tout dépend de vos objectifs de bilan et du rythme que vous souhaitez ou pouvez donner.

FORMULES & TARIFS

DECLIC. PROJET

Vérifier un projet professionnel déjà identifié – 12 heures

Pour valider un projet professionnel précis en s'appuyant sur plusieurs outils d'évaluation. C'est une formule idéale pour prendre rapidement une décision et passer à l'action.

→ PRIX : 1500 € net de TVA

- 7h30 d'entretiens personnalisés en face à face (séance d'1h30)
- 4h30 de formation à distance
- Un entretien téléphonique de suivi à 6 mois

DECLIC. VISION

Tracer un chemin solide, durable et aligné – 24 heures

Pour faire un point complet sur votre parcours, vos aspirations et votre environnement professionnel. Cet accompagnement est recommandé pour ceux qui souhaitent bâtir un projet concret et abouti.

→ PRIX : 3000 € net de TVA

- 15 heures d'entretiens personnalisés en face à face (séance d'1h30)
- 9 heures de formation à distance
- Un entretien téléphonique de suivi à 6 mois

DECLIC. CADRE & DIRIGEANTS

Prendre de la hauteur, clarifier une vision stratégique et inspirante – 24 heures

Pour faire un point complet sur votre parcours, vos aspirations et votre environnement professionnel en prenant en compte la dimension stratégique de votre fonction et les spécificités du marché de l'emploi sur ce type de poste.

Ce parcours met l'accent sur l'évaluation de vos compétences et de votre motivation sur des fonctions d'expert, de manager et/ou leader.

→ PRIX : 3500 € net de TVA

- 15 heures d'entretiens personnalisés en face à face (séance d'1h30)
- 9 heures de formation à distance
- Questionnaire DISC & Forces Motrices Leadership et/ou questionnaire cible Management et Entreprenariat
- Un entretien téléphonique de suivi à 6 mois

DA SILVA FERIOLo Virginie – Déclic.

20 rue Abbé Grégoire – 31140 Launaguet

SIRET 888 368 180 00012- APE : 8559A – Entreprise Individuelle

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 76311039131 du préfet de région de Occitanie

V092025



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription est réputée acquise, soit lorsque le 1er acompte est versé, soit lorsque l'inscription à la formation est validée que le site du CPF.

A compter de la validation de l'inscription il faut compter au minimum 14 jours ouvrés avant le démarrage du bilan de compétences.

Le bilan se déroulera en présentiel (au 2 rue du Vignemale à l'Union) ou en distanciel.

FINANCEMENT

Différentes solutions de financement de votre bilan existent : le Compte Personnel de Formation (CPF), plan de développement des compétences, autofinancement. Nous sommes à votre disposition pour vous guider dans votre choix en fonction de votre situation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes et outils pédagogiques

- Inventaire de personnalité, inventaire des intérêts professionnels, par la passation et la restitution des tests : VOCATION (intérêts professionnels), Profil PRO-2 (analyse de vos compétences comportementales et motivations)
- Dans la formule Cadre & Dirigeant - Passation du questionnaire de personnalité DISC & FORCES MOTRICES. D'autres tests dédiés au management ou l'entrepreneuriat peuvent compléter cette phase
- Coaching projectif : laissez-vous guider à faire émerger vos compétences, activités, domaines, dans lesquels vous vous projetterez
- Travail sur vos valeurs, identité professionnelle, environnement, aide à la définition d'objectifs concrets et réalisables, dans le cadre d'un accompagnement.
- Réalisation d'un portefeuille de compétences
- Confrontation à l'environnement socio-professionnel (information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, rencontres professionnelles).
- Workbook par phase avec exercices qui rythme le déroulement du bilan de compétences
- Accès à la plateforme Parcoureo, logiciel d'orientation et d'aide à la décision (base de données de plus de 1200 métiers).
- Prise en compte du handicap : Une attention particulière est portée aux personnes en situation de handicap pour s'assurer de la faisabilité de la prestation ou proposer une solution alternative, si besoin. Nous contacter, nous étudions au cas par cas les compensations nécessaires.
- Utilisation de l'IA : l'intelligence artificielle sera utilisée comme levier d'innovation tout au long du parcours, pour personnaliser les démarches et renforcer la qualité du bilan de compétences.



Éléments matériels du bilan de compétences

Supports techniques : si le bilan se déroule en présentiel les entretiens en face à face seront réalisés dans les locaux de l'entreprise.

Salle de formation : ordinateur, paperboard

Documentation : en accès direct avec l'ouverture de vos droits au logiciel Parcoureo

Compétences du formateur

La formation sera assurée par Madame Virginie DA SILVA FERILOLO, Consultante en bilan de compétences.

- 15 années d'expertise RH en sein de groupe d'envergure nationale (+ 10 000 collaborateurs)
- 6 années d'expérience comme Consultante en bilan de compétences, plus de 180 personnes accompagnées
- Master II Organisation et Gestion des Ressources Humaines
- Coach professionnel certifiée RNCP – spécialité « transition professionnelle »
- Certifiée Praticienne en bilans de compétences
- Accréditée aux tests de personnalité DISC & Forces Motrices, Centraltest

SUIVI & MODALITES D'EVALUATION

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence,
- À l'issue du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction à chaud lui permettant d'évaluer les apports de la formation,
- Au long du bilan : suivi et analyse des démarches individuelles engagées par le bénéficiaire : de type enquêtes métier, contact d'entreprises, recherches d'offres d'emploi, statistiques...
- En fin de bilan partage de la synthèse du bilan de compétences : contexte du bilan, évolution du bénéficiaire en cours de bilan, projet et plan d'action, avec l'aide du consultant.



DEONTOLOGIE

Les dispositions légales qui encadrent le bilan de compétences fixent les points suivants :

- **Clause de conscience** : le consultant est libre d'accepter ou de refuser l'accompagnement.
- **Neutralité** : le consultant s'engage à adopter une posture neutre vis-à-vis des échanges avec le bénéficiaire.
- **Consentement** : le(la) bénéficiaire doit consentir librement à s'engager dans la prestation, indépendamment du financeur de la prestation.
- **Secret professionnel** : le consultant est tenu au secret professionnel, régit par le Code Pénal, pour tout ce qui concerne le(la) bénéficiaire du bilan.
- **Confidentialité** : La confidentialité des échanges est de règle ; le(la) formateur(trice) porte une attention particulière aux conditions matérielles de cette confidentialité.

PRENONS CONTACT !



06.82.02.22.8



vdsdeclic@gmail.com



www.vds-declic.com

